

933

7921



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

NICE, le 10 JUIN 2005

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES**
 BUREAU DE LA POLICE GENERALE
 Chef de Bureau M. Buiatti
 Affaire suivie par : Mme Latapie
 ☎ 04-93-72-25-25
 ☎ 04-93-72-25-03
 E-mail : francoise.latapie@alpes-maritimes.pref.gouv.fr
 FL
 ➔ ENV/LATA/LET/ANTERIORITE EDF

EDF - DIRM						
COURRIER "ARRIVEE"						
N° 116		13 JUIN 2005				
	Etat Maj.	APPUI	SPO	GICT	Pilotage FM	DIRMED FM
Orig		/				
Cop.						

Madame,

Le 1^{er} juin 2005, vous avez déclaré, conformément aux dispositions de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, les activités de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air que vous exercez à Nice, 125, avenue de Brancolar, activités classables sous la nouvelle rubrique de la nomenclature créée par décret du 1^{er} décembre 2004.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je prends note de l'antériorité pour la rubrique n° 2921-1b précisée par vos soins, sous le numéro de dossier 12694, et vous adresse ci-joint les prescriptions afférentes à cette rubrique de la nomenclature.

Je vous prie de croire, madame, à ma considération distinguée.

Pour le Préfet des Alpes-Maritimes,
 Le Chef du Bureau

 THIERRY BUIATTI

Madame Catherine Mouraux
 Electricité de France
 Délégation Immobilière Régionale Méditerranée
 7 rue André Allar
 BP 98
 13316 Marseille Cedex 15